

Conseil municipal du 19 septembre 2018

Subvention Entente Cycliste

M. le Maire propose au conseil de verser une subvention à l'entente cycliste du Cher d'un montant de 654.00€ couvrant les frais occasionnés lors des épreuves minimales/cadettes et juniors/seniors de la course du 15 juillet 2018. Le conseil approuve à l'unanimité.

Encaissement caution de salle

Lors d'une location, la maison des Jeunes ayant subi des dégradations et le ménage n'ayant pas été fait, M. le Maire indique que les chèques de caution ne seront pas rendus au propriétaire. Le conseil autorise M. le Maire à encaisser ces deux chèques et souligne qu'il sera procédé de la même manière lorsqu'il sera constaté la même chose lors de l'état des lieux de sortie.

DM Budget assainissement

M. le Maire demande au conseil de voter une décision modificative sur le budget assainissement d'un montant de 50 € pour payer des frais d'emprunt. Le conseil approuve à l'unanimité.

Vente d'un logement France Loire

M. le Maire informe le conseil que France Loire met en vente un logement dans le lotissement de Cueilley. Le conseil donne l'autorisation pour cette vente et de ce fait accepte la levée de caution sur ce logement.

Remboursement caution de salle

M. le Maire demande au conseil le remboursement de caution de la Maison des Jeunes pour une annulation. Le conseil approuve par 11 oui et 1 abstention.

Plan de financement rue des Troènes et rue des Peupliers

M. le Maire demande au conseil de voter le plan de financement concernant les travaux rue des Troènes et rue des Peupliers. Le montant total des travaux d'enfouissement de réseaux sera payé par la commune pour un montant de 5 165,51€. Le montant des travaux d'éclairage public est de 30 064,10€ financé à 50% par le SDE 18. Le conseil approuve à l'unanimité.

Plan de financement éclairage public pour la desserte de la future gendarmerie.

M. le maire propose de voter un plan de financement pour l'éclairage public de la rue Jean Dubois afin de desservir le réseau interne de la future gendarmerie. Le montant des travaux est de 19 143,11€ financé à 50% par le SDE 18 et 50 % de la commune. Le montant de la charge de la collectivité soit la somme de 9 571.55 € sera réglée par la SEM TERRITORIA dans le cadre de sa délégation de paiement du contrat passé pour la construction de la gendarmerie. Le conseil approuve à l'unanimité.

Plan de financement alimentation en énergie rue Jean Dubois

M. le maire propose au conseil de voter un plan de financement concernant les travaux d'alimentation en énergie afin de desservir les bâtiments de la future gendarmerie pour un montant total de 12 820,10€ financé à 60% par le SDE18 et 40 % par la collectivité. Le montant de la charge de la collectivité soit 5 128.04 € HT sera réglée par la SEM TERRITORIA dans le cadre de sa délégation de paiement du contrat passé pour la construction de la gendarmerie. Le conseil approuve à l'unanimité.

Achat de l'espace vert du lotissement DESRATS

M. le Maire propose d'acheter l'espace vert sur le terrain situé rue Jean Dubois cadastré 771 et 772 pour l'euro symbolique afin de permettre l'installation de l'antenne Orange. Le conseil approuve à l'unanimité.

Terrain de la future gendarmerie

M. le Maire indique qu'il convient de prendre une délibération complémentaire pour l'achat du terrain de la future gendarmerie. En effet, ce terrain sera acquis desservi en voiries, eaux pluviales, eaux usées, eau potable, télécoms y compris fourreaux pour fibre optique et EDF. Le conseil approuve à l'unanimité.

Convention avec la ville de Saint Amand Montrond

Après réflexion, M. le Maire précise qu'il convient de signer la convention avec la ville de Saint Amand concernant le droit du sol. Cette convention n'avait pas été signée dans un premier temps suite à une forte augmentation du prix des services proposés mais il semble trop compliqué de faire appel à un bureau d'instructeur indépendant maintenant.

Le conseil, à l'unanimité, autorise donc Monsieur le Maire à signer cette convention. Le conseil espère que la CdC de La Septaine trouvera une autre solution moins coûteuse dans les années à venir.

Démolition anciennes toilettes du camping

M. le Maire informe le conseil que l'association Patrimoine Balgycien a demandé l'autorisation de démolir les anciennes toilettes du camping et nettoyer l'ancien mur du château

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Nouveau plan de financement O pesticide

M. le Maire demande au conseil de voter le nouveau plan de financement pour le plan de gestion différenciée de la commune. La part de l'agence de l'eau étant portée à 9 223,20€.

Le conseil approuve à l'unanimité.

Questions diverses

L'association Patrimoine Balgycien demande la possibilité de restaurer les artifices de l'ancien garde-champêtre (tambour, costume, etc.). Cette association indique qu'elle a le projet de recenser les croix de Baugy.

M. le maire fait le point sur les personnes ressources dans le cadre de l'opération Voisins Vigilants.

M. le Maire informe que M. Arnaud GITTON remplacera désormais M. Christophe ANDRAULT à la commission « voirie » de la CdC La Septaine.

M. le Maire informe le conseil des manifestations organisées par la CdC La Septaine dans le cadre du centenaire 1918.

M. le Maire fait le point des rencontres avec les Maires de Saligny le Vif et Laverdines dans le projet de commune nouvelle. Il rappelle que le conseil constitutif de la commune nouvelle aura lieu le 5 octobre à 19h.